

## Face au mépris et à la haine, soyons solidaires !

C'est une seconde dans un film (« Debout les femmes ! ») : à un article d'une proposition de loi visant à des conditions d'exercice enfin dignes pour les AESH, on voit notre ministre répondant, avec un visage et un ton exprimant l'absence totale de considération pour ces personnels : « Non ». Image qui résume **le mépris de Blanquer envers les travailleur·ses de l'éducation, en particulier les plus précaires**. Pourtant, cette année, le ministère a refusé de dépenser 75 millions du budget alloué à l'Éducation nationale. Comme si celle-ci n'avait pas de besoins, alors qu'ils sont criants, pour les personnels, et en conséquence pour les élèves – dont ceux et celles handicapé·es qui ont besoin d'AESH.

Face au mépris du gouvernement envers les travailleur·ses, notamment les précaires (mise en place de la réforme de l'assurance-chômage), les chômeur·ses et les retraité·es, certain·es sont tenté·es par les discours populistes de courants d'extrême-droite et nationalistes. Redisons-le haut et fort : ces derniers sont **les ennemis du peuple, et les alliés du capital**. Même si la plupart les cachent hypocritement (mais n'en pensent pas moins), les propos d'Eric Z contre les acquis sociaux et les syndicats, sous patronage du richissime Bolloré, le montrent bien, ainsi que les agressions contre des syndicalistes et travailleur·ses en lutte, comme au théâtre d'Orléans.

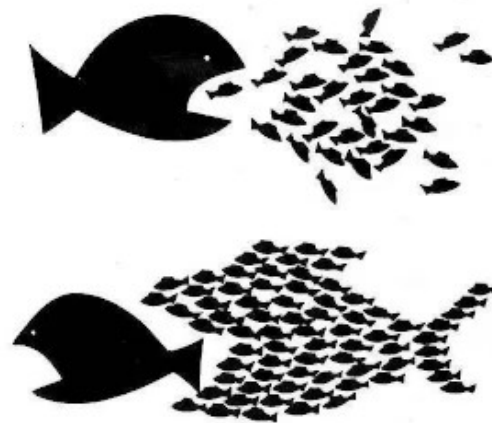
Au contraire, **la seule manière d'arrêter la régression sociale et de gagner de nouveaux droits est d'être solidaires**, c'est-à-dire tous ensemble, toutes catégories de personnels confondues, et si possible avec les usagers, parents et élèves dans notre champ professionnel, pour revendiquer ce qui permettrait de bonnes conditions d'exercice et de vie pour tou·tes et mener des actions pour les obtenir. **Ce n'est pas pour rien que notre union interprofessionnelle s'appelle Solidaires !!!**

**Syndicat SUD éducation Loiret**

12 Cité St Marc, 45000 Orléans ■ Tél. : 06 41 37 69 36

[contact@sud-education-loiret.org](mailto:contact@sud-education-loiret.org)

[www.sud-education-loiret.org](http://www.sud-education-loiret.org)  



**COURRIER SUD LOIRET**

Imprimé par Solidaires Loiret,

12 Cité St Marc

45000 Orléans

Directrice de publication :

Julia Barbotin

Prix : 0,20 €

Abonnement : 1 €

CPPAP : 0323 S 07654

Dispensé de timbrage  
45 LOIRET PIC

**P**

**P R E S S E**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

Déposé le 3 décembre 2021

### **AU SOMMAIRE**

- **Edito : Soyons solidaires !** page 1
- **Soutien aux AESH en lutte** page 2
- **CFA Académique / contractuel·les et vacataires** page 3
- **Extrême-droite alliée du capital, ennemie des travailleur·ses et de l'école** page 4

Solidaires

Unitaires

Démocratiques

syndicat membre

de Solidaires Loiret

éducation  
**Sud**  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

## **Soutien aux AESH en lutte pour des conditions d'exercice et de vie enfin dignes !**

Depuis l'application des PIALs (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé), **le statut et le quotidien de nos collègues AESH ne font que se dégrader. Situation à laquelle s'ajoutent des salaires indécentement bas (en dessous du seuil de pauvreté défini par le gouvernement !)** et ce malgré la création d'une nouvelle grille de rémunération depuis la rentrée 2021.

**Nos collègues sont épuisés, malmenés par une institution qui ne les considère pas à la hauteur de leur travail et de leur implication.**

Mardi 19 octobre, dans le cadre d'une journée de mobilisation, les organisations syndicales (SUD Education, FSU, CGT'Education, SNALC, FNEC-FP-FO) ainsi que deux collègues AESH ont été reçues à Orléans par le Secrétaire Général de la DSDEN et l'IEN ASH.

Lors de cette audience, nous apprendrons avec stupeur que pour plus de 1 000 élèves ayant une notification de la MDA (Maison Départementale de l'Autonomie) dans le département, nous ne disposons que de 659 personnels ! Comment prendre décentement en charge ces enfants à besoins particuliers si le recrutement ne suit pas ? Car, oui, selon notre institution, il ne s'agit pas de coupes budgétaires mais bel et bien d'un manque de recrutements. Si bien que, depuis la rentrée de septembre, **84 élèves ne sont toujours pas accompagnés alors qu'il-elles ont été notifiées.** Et que dire des élèves pour qui l'AESH n'est qu'une mesure provisoire dans l'attente d'une place en structure adaptée (IME, ITEP) ? Nous le savons, ces structures sont vouées à la fermeture, au profit d'une « inclusion » utopique de tous les élèves dans des classes « classiques » et qui ne sont bien entendu pas adaptées à certaines pathologies qui nécessitent des soins quotidiens.

Le travail des AESH n'en devient que plus difficile, plus fatigant, à l'heure où il-elles subissent déjà violences verbales et parfois même physiques de la part des enfants qu'il-elles accompagnent, **le tout sans aucun soutien de leur hiérarchie qui estime que cela fait partie de la fonction.**

Des collègues présentes à la réunion intersyndicale du 24 novembre dernier témoignent de leur quotidien et nous expliquent que :

- **Le temps d'accompagnement par enfant se voit de plus en plus réduit.** Elles ont toutes entre deux et trois élèves à gérer, parfois plus, et naviguent entre les établissements.

- Lorsqu'un·e élève change d'établissement en cours d'année, elles n'ont pas la possibilité de le/la suivre. **Que dire de la violence que cela engendre pour des enfants qui, encore plus que les autres, ont besoin de leurs repères affectifs ?**

- Certains élèves sont suivis par plusieurs AESH en même temps, et la multiplication des affectations dans différents établissements les empêche de communiquer convenablement sur les problématiques rencontrées ou les progrès observés.

Aujourd'hui, comment pouvons-nous ne pas comprendre les personnes qui démissionnent (nous sommes déjà à 59 démissions depuis septembre), ne pouvant profiter d'un travail à temps plein qui rémunérerait mieux et qui ne nécessiterait pas de participation financière afin de travailler dans des conditions optimales ? Une multitude de collègues disent avoir besoin d'un deuxième emploi pour subvenir à leurs besoins, mais en trouver un est rendu difficile par les horaires d'exercice en tant qu'AESH, éclatés dans la journée. Les déplacements entre établissements (parfois même sur le temps du midi !) ne sont pas toujours pris en charge, **des dépenses personnelles sont engagées car les communautés territoriales ne prévoient pas de budget spécial pour les AESH.**

**Pire encore, on ne les informe pas de l'existence du Registre Santé et Sécurité au Travail,** qui leur permettrait pourtant de faire remonter les incidents quasi quotidiens ! Pas de vagues, vous dites ?

**SUD Education Loiret revendique :**

- **le versement des primes REP/REP+ aux personnels qui sont dans ces établissements ;**
- **la création d'un « mouvement des AESH » leur permettant d'émettre des vœux d'établissements au même titre que les enseignant·es ;**
- **des formations adaptées aux besoins du terrain, plusieurs fois par an et accessibles à l'ensemble des personnels (et non limitées à une douzaine d'AESH comme cela nous a été rapporté) ;**
- **un budget pour le matériel spécifique nécessaire aux élèves pris en charge par les AESH dans les établissements ;**
- **et, ce qui permettrait des conditions d'exercice et de vie enfin dignes pour les AESH : un véritable statut de titulaire, avec une rémunération correspondant à un temps plein.**

**Les maigres augmentations de  
salaire ne feront pas avaler la  
pilule des PIAL aux AESH**

**UN VRAI STATUT, UN VRAI SALAIRE,  
UN TEMPS PLEIN D'ACCOMPAGNEMENT  
DE 24H HEBDO POUR LES AESH**

## Heures réalisées pour le CFA Académique : le salaire indigne de l'apprentissage

Jeudi 18 novembre, les enseignant·es du lycée professionnel Gaudier-Brzeska étaient en grève, revendiquant, entre autres, **l'amélioration des conditions salariales des collègues contractuel·les ou vacataires qui effectuent une partie de leur service pour le CFA Académique.**

En plus des classes d'élèves en statut scolaire (appelées heures EN), le lycée Gaudier-Brzeska possède une Unité de Formation par l'Apprentissage comptant une centaine d'élèves apprenti·es et représentant sept classes dans le lycée. Les équipes disciplinaires de l'établissement doivent prendre en charge les heures dévolues à ces classes, heures qui dépendent administrativement du CFA Académique (notamment pour le versement des salaires) et qui, en fonction de la discipline ou du statut des enseignant·es, sont différemment comptabilisées dans les services.

Les équipes d'enseignement général ne peuvent intégrer ces heures à leurs services et doivent donc prendre en charge les heures CFA en plus des services à 18 heures EN (dans l'équipe de lettres-histoire, 5 enseignant·es sont à temps partiel : il reste donc 5 postes pour supporter les heures supplémentaires EN et les heures CFA de l'équipe). Côté enseignement professionnel, lorsqu'elles sont prises en charge par des enseignant·es titulaires, elles sont comptabilisées en Mise A Disponibilité dans leur service à partir de 6 heures réalisées devant les classes d'apprenti·es.

En revanche, **les enseignant·es contractuel·les et vacataires ne bénéficient pas de cette disposition.** De plus, côté salaire, alors que la direction de Gaudier-Brzeska avait affirmé lors du premier Conseil d'Administration de l'année que les vacances seraient payées mensuellement, **ces heures ne sont payées que trimestriellement.** Selon la Déléguée A la Formation Professionnelle Initiale et Continue, qui a reçu une délégation de grévistes le 18 novembre, cet inadmissible manquement de l'administration est lié à la restriction de budget : rémunérer un personnel qui s'occuperait à temps plein de leurs salaires et en permettrait le versement mensuel coûterait de l'argent au CFA Académique. En rajoutant dans le cynisme, elle a affirmé que lorsqu'elle était employée par l'Université, elle n'était payée qu'une fois par an !

« *Le CFA Académique propose (...) un accompagnement personnalisé avec une équipe de professionnels reconnus.* » (<https://gretaformation.ac-orleans-tours.fr/decouvrez-notre-offre>)

Ainsi que l'indique le site de la DAFPIC, voici quelques exemples de la « reconnaissance » témoignée aux professionnel·les selon le CFA Académique :

- l'un d'entre eux, contractuel en enseignement général, ne travaille que pour trois demi-journées par semaine pour le CFA. Il ne chauffe actuellement pas son logement car il ne peut se permettre de voir augmenter son budget d'électricité ;
- le deuxième, contractuel en enseignement général, pour obtenir un salaire décent lui permettant d'élever ses trois enfants, a accepté le poste qui lui a été proposé en août et qui compte une grande partie des heures CFA de son équipe, son emploi du temps comptant seulement 8 heures EN. Pour la semaine où est écrit cet article, le collègue, qui n'a pas le temps de déjeuner, a travaillé 21 heures en plus de ses heures de cours EN ;
- le troisième, d'enseignement professionnel, contractuel pour l'Éducation nationale mais vacataire pour le CFA, a 13 heures de cours EN, son emploi du temps comptabilisant jusqu'à 27 heures de cours. Il travaille dans ces conditions depuis maintenant 5 ans et a été reçu par le chef deux fois depuis le début de l'année sans qu'aucune solution ait été apportée concernant sa rémunération.



Une discussion a été ouverte entre les élu·e·s du CA, les représentations syndicales (dont celle de SUD éducation), la direction du lycée et la DAFPIC. Même si les vacances permettent à l'employeur toutes sortes d'entorses aux différentes réglementations du travail, il est scandaleux que des gestionnaires qui ont accepté de travailler dans des conditions indignes pour satisfaire leurs supérieur·es, demandent à leur tour aux personnels dont ils ont la charge de travailler dans des conditions inacceptables. **Les contractuel·les ou vacataires réalisant ces heures doivent obtenir, sans délai, les mêmes conditions de salaire et des statuts similaires à ceux des agent·es de l'Éducation nationale, sans conditions au rabais ou menaces de fermeture de postes !**

## **Extrême-droite : alliée du capital, ennemie des travailleur·ses, des femmes, des LGBTQI+ ... et de l'école !**

La situation sociale, créée par les gouvernements successifs et les pouvoirs économiques, engendre un très fort sentiment d'exaspération parmi la population. Les inégalités, les contre-réformes amplifiant ces dernières – en augmentant la précarité, en faisant baisser les revenus, en remettant en cause un certain nombre de droits – tandis qu'une minorité s'enrichit toujours davantage, les destructions massives d'emplois, la casse des services publics, nourrissent ce ras-le bol. Les conséquences de la crise sanitaire, avec de nombreuses personnes qui ont basculé dans la pauvreté pendant que la fortune des plus riches a continué à croître, l'ont encore amplifié.

Pour conquérir le pouvoir, les différents courants de l'extrême-droite tentent de récupérer cette colère à leur profit, avec des discours « attrape-tout », surfant sur toutes les inquiétudes, légitimes ou imaginaires, de la période. Ils créent des « boucs émissaires », font croire que l'immigration et l'insécurité sont les principaux maux de notre société, au fantasme d'un « grand remplacement », augmentant le racisme, l'antisémitisme, l'intolérance – certains de ces sentiments étant de plus nourris par plusieurs textes gouvernementaux : loi séparatisme, loi sécurité globale.

Ce faisant, ils détournent l'attention et **font oublier** d'une part **que les véritables problèmes à régler sont les inégalités, le chômage et la précarité, l'avenir de notre système social, l'environnement, les salaires** ; d'autre part, que **leurs politiques, si elles étaient menées, aggraveraient encore davantage la destruction sociale**. Zemmour veut remettre en question des acquis sociaux, protéger les grandes fortunes, réduire les droits des salarié·es dans les entreprises et ceux des syndicats, retarder l'âge de départ à la retraite. Si Le Pen est moins disert sur ces sujets (comme Philippot, Dupont-Aignan et Asselineau), elle a fait disparaître les mesures sociales de ses programmes passés - taxation des grandes entreprises, augmentation des petits salaires,... - pour aller draguer le grand patronat et le milieu de la finance. **Bref, l'extrême-droite est l'alliée du grand capital, et non celle des travailleur·ses dont elle est l'ennemie.**

En ce qui concerne la place des femmes, si les propos de Zemmour ne laissent aucune ambiguïté – pour lui les femmes sont de simples reproductrices, « n'incarnent pas le pouvoir », tandis que « l'homme est un prédateur sexuel, un conquérant », justifiant ainsi les agressions sexuelles – sont présent·es dans les rangs des autres mouvements d'extrême-droite des tenant·es d'une vision réactionnaire de la place des femmes, militant·es « pro-life » qui manifestent contre les centres IVG, adversaires de la déconstruction des stéréotypes à l'école,...

Sur l'égalité des droits entre couple homosexuels et hétérosexuels et le mariage pour tous, Marine Le Pen en revendiquait l'abrogation pure et simple dans son programme de 2017, Zemmour le compare à l'inceste et à la polygamie...

**Quant à l'école**, les propos de Le Pen et de Zemmour mettent au jour une **vision autoritaire et rétrograde**. La première mesure du RN pour l'école est d'instaurer un uniforme pour les élèves. Zemmour propose la suppression du « collège unique » afin d'orienter le plus tôt possible les enfants des classes populaires vers des métiers nécessitant peu de qualifications, brimant leur accès à une culture commune dispensée dans les enseignements généraux ; dans la même logique, il appelle à « une école sélective et méritocratique », qui sélectionnerait les élites prioritairement parmi les enfants des élites. **Tout le contraire de la conception de SUD éducation, celle d'un service public d'éducation plus égalitaire**, et donc plus accessible aux élèves qui ont des difficultés scolaires et sociales plus importantes.

Mais ce n'est pas tout : **ces discours réactionnaires sont souvent relayés par des groupuscules violents**, dont la connivence avec les partis d'extrême-droite peut facilement être montrée. Ces dernières années, à Orléans, des groupes fascistes sont venus faire de la provocation lors de rassemblements féministes ; certain·es défilent avec des croix gammées, taguent des locaux politiques ou des mosquées, font ostensiblement des saluts nazis (manifestation contre le passe sanitaire du 24 septembre) ; en mai dernier ils ont attaqué le théâtre occupé par des grévistes en lutte contre la réforme de l'assurance chômage.

**Face à l'extrême droite, à ses mensonges et à sa violence, ripostons dans l'unité ! Déconstruisons leurs discours afin que la population ne se trompe pas de colère ; et réaffirmons, sans concession, notre antifascisme, parce qu'il est partie intégrante de notre identité et de notre projet syndical**, qui repose sur la défense et l'amélioration des droits individuels et collectifs dans une perspective de transformation sociale. Cette perspective et la défense de nos valeurs supposent la solidarité entre tous les salarié·es, les chômeur·ses, les retraité·es, la solidarité internationale et le refus de toute forme de racisme, de sexisme, d'homophobie. **Construisons la lutte pour l'égalité réelle de tou·tes !**

ZEMMOUR : « NOUS N'AVONS PAS LES MOYENS INTELLECTUELS DE VÉRIFIER CE QUE NOUS DISENT LES SCIENTIFIQUES. »

